



L'écho de la Boumbouride

Le mot du maire

Editorial 2017



Chères Lasserroises, chers Lasserrois,

Comme chaque année, la sortie de l'ECHO permet de présenter le bilan financier de l'année écoulée ainsi que les actions qui vont être entreprises sur l'année en cours et les travaux voirie qui vont être réalisés ; vous trouverez le détail de ces travaux et mises aux normes à l'intérieur de ce bulletin.

L'équipe municipale ayant été élue en 2014, nous sommes donc à mi-mandat. Cet ECHO est l'occasion de présenter en image notre équipe aux nouveaux arrivants sur la commune.

Je vous laisse découvrir des témoignages, de belles initiatives menées sur la commune et des talents qui germent sur les terres de notre village.

Je veux remercier les employés municipaux pour la qualité de leur travail, les nombreuses associations qui participent à l'animation du village, l'équipe du CCAS pour les actions qu'elle mène notamment l'exposition « Regards vers les différences » et la journée destinée à nos aînés, et qui je le sais est très appréciée.

Je vous souhaite une bonne lecture et me tiens volontiers à votre disposition pour tout complément d'information éventuel.

Le maire, Hervé SERNIGUET

Dates & horaires d'ouverture/fermeture des bureaux de vote (Mairie de Lasserre) :

Ouverture des bureaux de vote 8h00 jusqu'à 19h00

Elections présidentielles : le dimanche 23 avril 2017 et le dimanche 07 mai 2017

Elections législatives : dimanche 11 juin 2017 et dimanche 18 juin 2017

Merci de vous munir de votre pièce d'identité ou de votre carte électorale

Procuration : demandes à faire à la gendarmerie minimum 5 jours avant l'élection

ELECTIONS

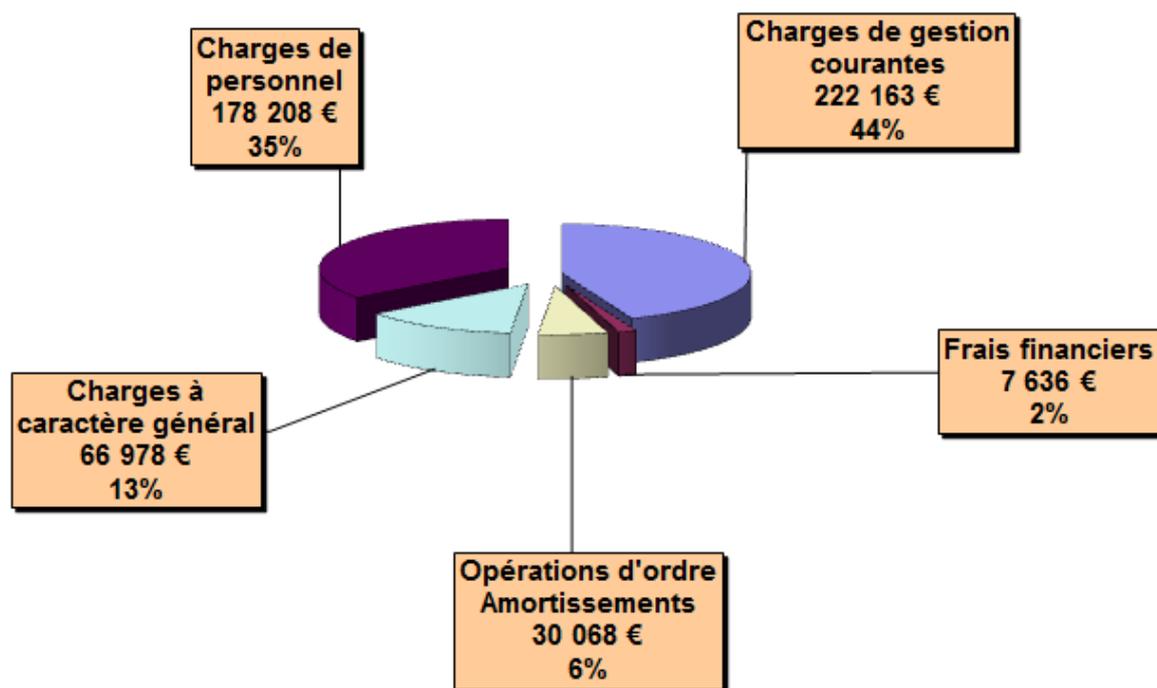


Budget 2016/2017

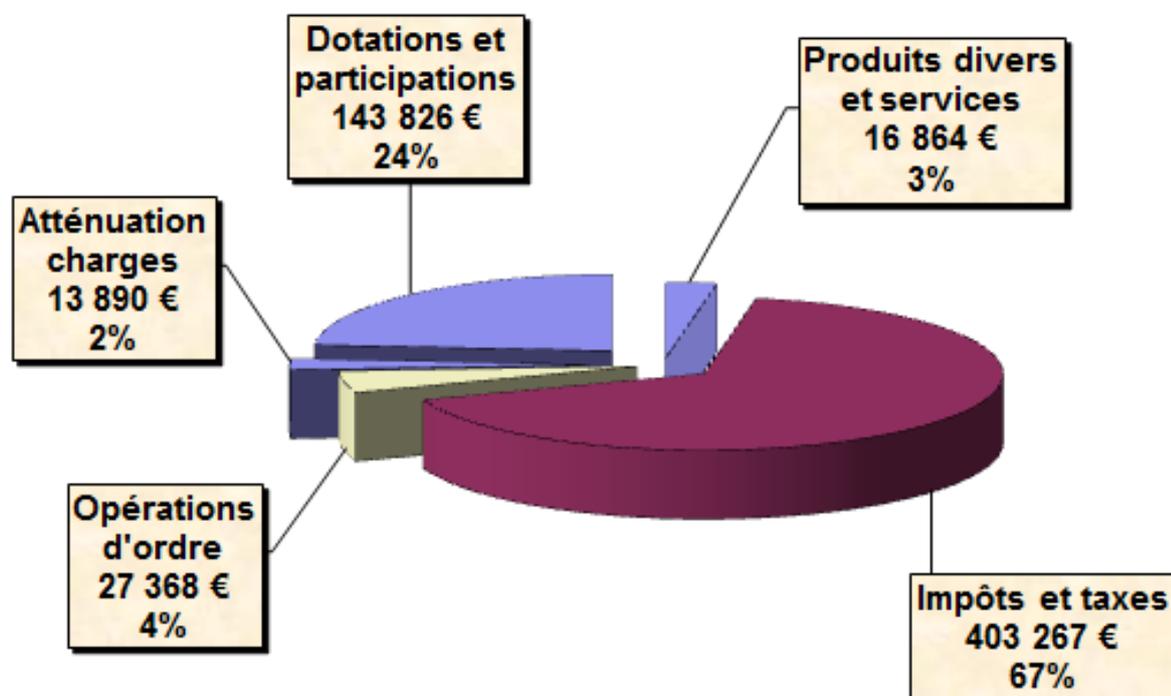
Compte administratif 2016



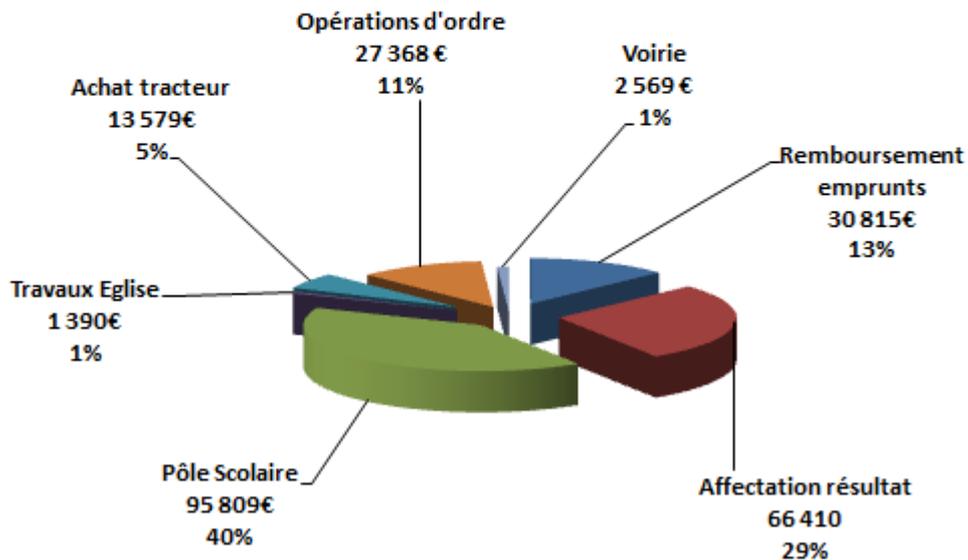
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016 : 505 053€



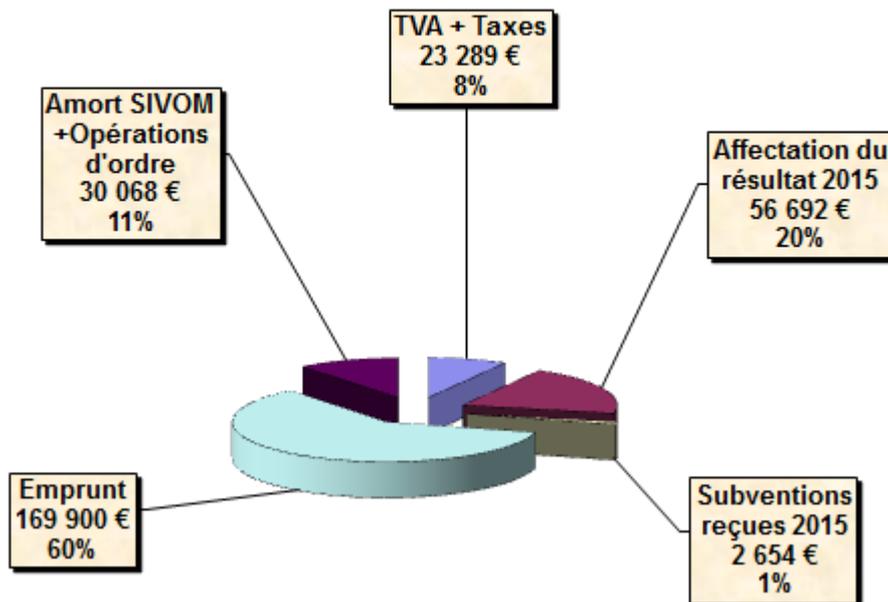
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016 : 605 215€



CA 2016 - INVESTISSEMENT DEPENSES : 237 940€



CA 2016 - INVESTISSEMENT RECETTES : 282 603€



Fonctionnement CA 2016

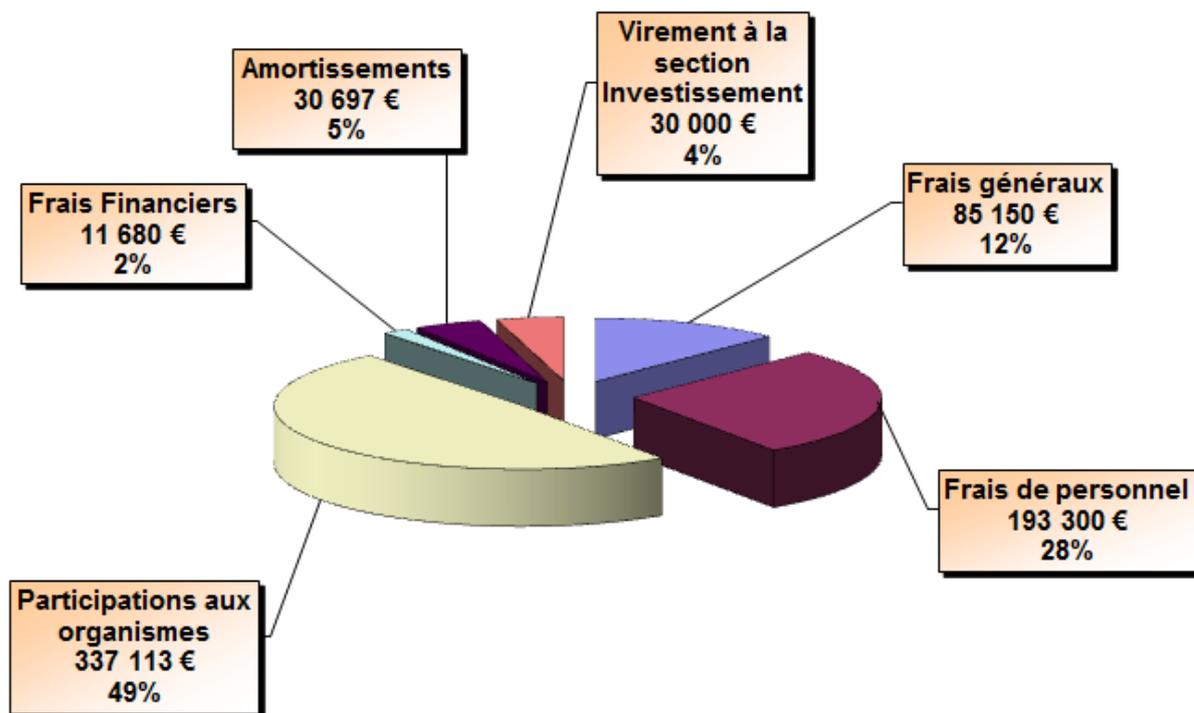
Grâce à la mise en concurrence groupée par le SDEHG (syndicat intercommunal qui gère l'électricité) des tarifs de l'électricité, pour la catégorie de la salle du temps libre, nous avons réalisé une économie d'environ 9 000 euros sur l'année 2016.

La coupure de l'éclairage public la nuit a permis pour l'heure une économie d'environ 2 000 euros.

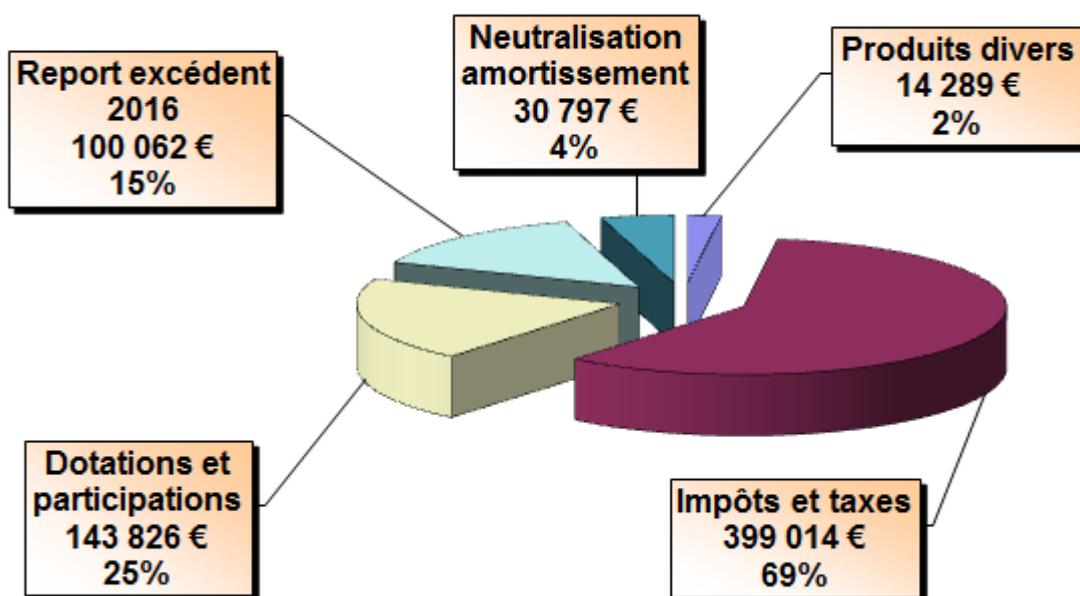
Investissement CA 2016

Suite à plusieurs années sans augmentation d'impôts et à la baisse des dotations de l'Etat (environ 70 000 € sur 5 ans), nos investissements sont devenus très restreints sauf pour la voirie, et, de ce fait, notre situation est devenue tendue. En 2016, nous avons décidé une augmentation des taux d'imposition et de réaliser un emprunt pour financer notre part d'investissement SIVOM ce qui nous a permis de rétablir la situation.

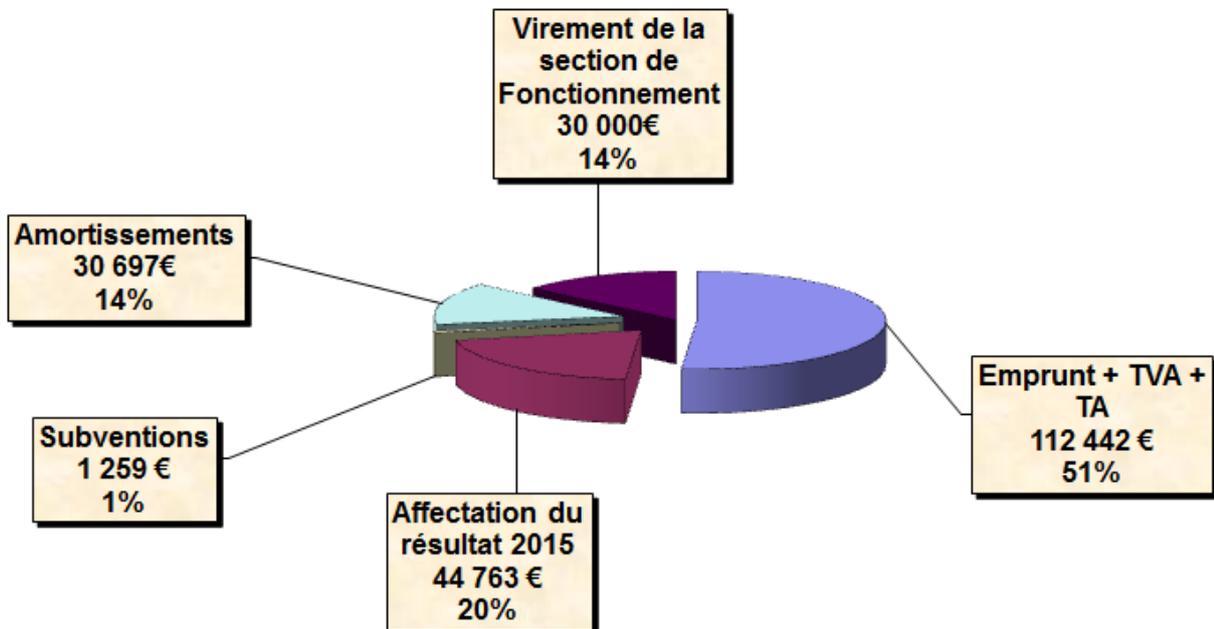
BP 2017 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 687 940€



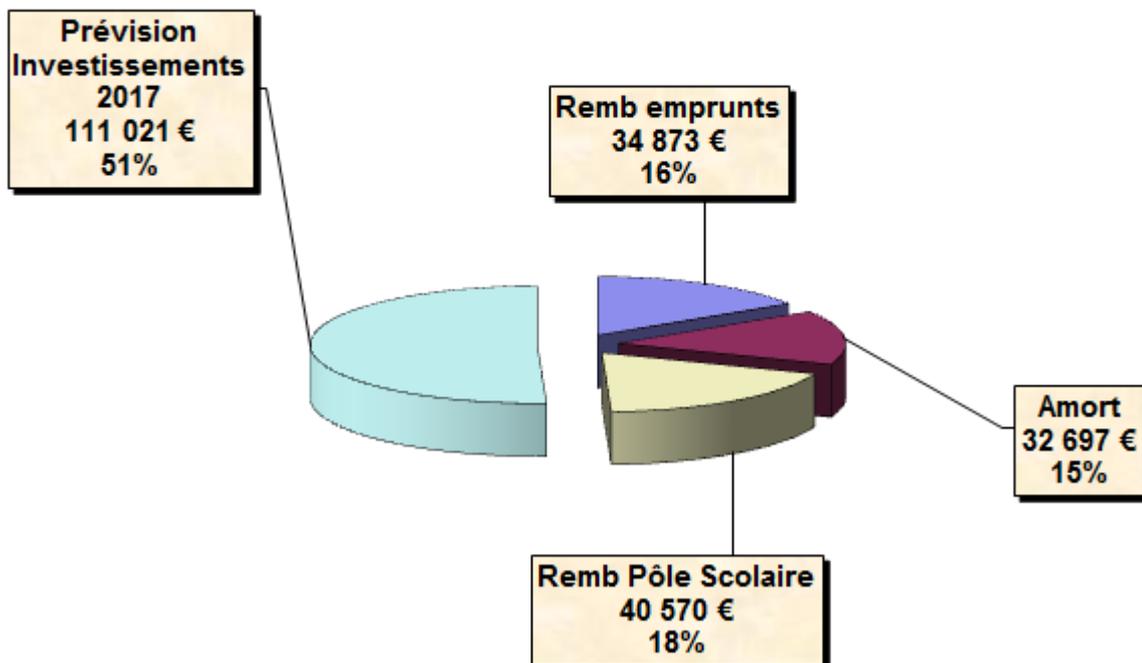
BP 2017 - RECETTES FONCTIONNEMENT : 687 940 €



BP 2017 - RECETTES INVESTISSEMENT : 219 161 €



BP 2017 - DEPENSES INVESTISSEMENT : 219 161 €



Fonctionnement BP 2017

Notre volonté continue vers la mise en œuvre d'une gestion maîtrisée devrait nous faire réaliser cette année une économie d'environ 4 000 euros sur les assurances de la commune (un gain de près de 50% sur ce poste de dépenses grâce à un marché groupé de la CCST, la Communauté de Communes de la Save au Touch). L'équilibre de la section fonctionnement entre dépenses et recettes est assuré, grâce notamment à une augmentation mesurée des taux d'imposition de 1,8%, soit un montant de 5 681 € en plus pour la commune.



Investissement BP 2017

Les investissements décidés par le conseil municipal pour cette année 2017 sont les suivants :

- | | |
|--|----------|
| • poursuite de l'élagage pour plus de sécurité sur la commune | 5 900 € |
| • mise aux normes « personnes à mobilité réduite » de la salle du temps libre | 57 700 € |
| • réfection de la place du village et du chemin des jardins | 2 500 € |
| • 1ère tranche aménagement d'un chemin piétonnier (la Prade) | 10 000 € |
| • 1ère tranche reprise physique des reprises de concessions abandonnées au cimetière | 10 000 € |
| • réfection d'une partie intérieure de l'église suite à infiltrations | 1 900 € |
| • réfection d'un poteau incendie indispensable pour la sécurité quartier St Jean | 4 500 € |
| • reprises de délimitations cadastrales maison SNCF | 1 500 € |
| • arriéré à payer concernant le parking du terrain multisports | 1 700 € |
| • achat de mobilier zone terrain multisports | 2 500 € |
| • achat de matériel et outillage pour le service technique | 4 600 € |
| • réparation téléphonique | 2 737 € |

Soit un total d'investissements identifiés de plus de 105 000 euros contre 17 500 euros en 2016.

Ces investissements seront couverts, en majeure partie, par un emprunt de 100 000 euros.

Nota : d'autres charges - nécessaires à réaliser - peuvent intervenir en cours d'année 2017.

Les élus

L'équipe du conseil municipal a été élue le 30/03/2014. Vous trouverez ci-dessous quelques clichés récents de ses 15 membres (en plein travail !); vous pourrez ainsi les identifier plus facilement. Nous profitons de ce diaporama pour vous rappeler que nous sommes à votre disposition pour soutenir les actions locales. N'hésitez pas à nous solliciter. Nous demeurons prioritairement à votre écoute.



De gauche à droite, photo de gauche : Philippe ATA-AYI (Commission Associations & Actions culturelles et sociales), Victor DE ALMEIDA SOARES, 3ème adjoint au maire (Commission Urbanisme/OM/Assainissement et Travaux), Christèle LUFLADE (Commission Communication & Information et Appel d'offres),

De gauche à droite, photo de droite : Jean-Claude SKRELA (délégué au SITPA), Hervé SERNIGUET, le maire, de dos, Pierre DUCHENE-MARULLAZ (Commission Communication & Information, Travaux et représentant au SDEHG, au syndicat de l'eau et Défense), Bernard OURMIERES (Commission Finances/Budget/RH),



De gauche à droite, photo de gauche : Hervé SERNIGUET, le maire, Bernard OURMIERES, de dos, (Commission Finances/Budget/RH), Jacques DUPONT (Commission Communication & Information et Appel d'offres), Jean-Claude SKRELA (délégué au SITPA), Pierre DUCHENE-MARULLAZ (Commission Communication & Information et Travaux et représentant au SDEHG, au syndicat de l'eau et Défense),

De gauche à droite, photo de droite : Pierre-Marie CHALLANDE (Commissions Communication & Information et Associations, délégué CCAS), Valérie PINEL, 1ère adjointe au maire (déléguée au SIVOM, CCAS & Commission Affaires scolaires/périscolaire/petite enfance, Associations, Urbanisme/OM/Assainissement), Muriel MOREAU, 2ème adjointe au maire (déléguée au SIVOM et CCAS Commissions Affaires scolaires/périscolaires/petite enfance, Urbanisme/OM/Assainissement, Finances/Budget/RH), Marie-Josée LAGRASSE (déléguée au CCAS et SMEA, Commissions Associations & Actions culturelles & sociales, Finances/Budget/RH).



Cécile DEMBLANS,
Commission Communication & Information, Travaux et Syndicat de l'Eau



Grégory LENFANT,
Commissions Associations et Travaux



Initiatives !

En novembre dernier, le conseil municipal a décidé d'élargir le périmètre initial de publication couvert par le LIVRET DES ASSOCIATIONS DE LASSERRE ET PRADERE. En effet, ce bulletin était réservé jusque-là aux seules structures bénéficiant du statut de la loi 1901 (associations). Désormais, l'ensemble des autres structures (autoentrepreneurs, SARL, ...) domiciliées sur l'une de ces deux communes, peut, en échange d'une redevance d'un montant de 10€an, apparaître sur le LIVRET.

Ce montant de 10€an couvre l'ensemble des opérations suivantes :

1. mention/encart publicitaire dans le LIVRET (format A5) élaboré par la commission Communication & Information de la mairie de Lasserre,
2. distribution d'un LIVRET (en exemplaire papier) par foyer sur Lasserre (près de 400 exemplaires distribués en boîte aux lettres) par les soins de la mairie de Lasserre,
3. mise en ligne sur le site de la mairie de Lasserre (le LIVRET demeure 1 an sur la page : <http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/evenements-et-associations/les-associations-de-lasserre-1.html>),
4. distribution par mail (format pdf) par la mairie de Pradère aux administrés enregistrés électroniquement dans la base de diffusion de la mairie de Pradère ainsi qu'une distribution papier dans les boîtes aux lettres (pour ceux qui n'ont pas de messagerie internet),
5. exemplaires papier en libre distribution dans les mairies de Lasserre & Pradère.

Par conséquent, nous invitons dès à présent tous les entrepreneurs susceptibles d'être intéressés par cette démarche de prendre contact avec la commission Communication & Information de la mairie de Lasserre : mairie.lasserre2@wanadoo.fr.

Attention, le bouclage du LIVRET 2017/2018 est prévu au 30.06.2017. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous contacter dès que possible afin que nous travaillions ensemble cette parution (photo, texte, lignes, ...).



Depuis le mois de janvier 2017, la société Facylities Multi Services vient supporter la commission Communication & Information afin de maintenir à jour le site de la mairie de Lasserre au fil des semaines et les informations à faire paraître. FMS, dont le siège social est dans les Landes et qui possède une succursale à Toulouse, est une Entreprise Adaptée (EA) ; son effectif est composé à plus de 90% de salariés en situation de handicap.

Une EA ? En France, tout employeur occupant au moins 20 salariés est tenu d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés dans une proportion de 6% de l'effectif total de l'entreprise. Un employeur peut employer un salarié en situation de handicap ou passer par une EA et bénéficier alors d'une unité bénéficiaire (UB). Une UB est l'équivalent temps plein d'un travailleur handicapé. On obtient le nombre d'unités bénéficiaires d'une entreprise par la conversion du montant des contrats de fournitures ou de prestations de service passés avec des EA notamment. Ce nombre est décompté de l'obligation d'emploi propre à cette entreprise (DOETH).

Les établissements ne remplissant pas ou que partiellement cette obligation doivent s'acquitter d'une contribution à l'Agefiph, le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Pour les collectivités publiques locales ou l'Etat, il y a déclaration FIPHFP obligatoire (l'Agefiph est l'équivalent dans le privé) pour un établissement public supérieur à 20 agents en équivalent temps complet. La mairie de Lasserre emploie moins de 20 salariés et n'est donc pas tenue d'employer à plein temps ou à temps partiel des travailleurs handicapés, cependant, les EA peuvent mener des prestations hors de ce cadre contractuel (UB & obligation salariale). Quand nous les avons rencontrés, FMS menait déjà des prestations informatiques & des maintiens de sites internet pour des entreprises privées et collectivités locales. La montée en compétence des salariés d'une EA est apparue comme une opportunité. Une belle rencontre humaine aussi. On n'allait pas passer à côté !

Entreprise Adaptée & Solidaire - Agrément N°EA 72-1416-18 // Agrément ESUS – Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale du 08/12/2015
ZAE ATLANTISUD - 478, rue du Pays de Gosse - 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE.
CEO : cyril.gaysot@fms-ea.com
<http://www.fms-ea.com> – Fax 09.70.32.83.82 –
Tel direct : 09 70 24 93 32 – Accueil : 05 58 48 39 87

SIVOM

Quelques nouvelles des écoles et du service animation du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Les enfants des 4 communes Lasserre, Pradère, Mérenvielle et Sainte Livrade sont accueillis au sein des 2 groupes scolaires du SIVOM, avec un effectif cette année de 257 enfants :

- le groupe scolaire maternel (petite section, moyenne section et grande section), situé sur la commune de Lasserre avec 4 classes,
- le groupe scolaire élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) situé sur la commune de Pradère avec 6 classes.

Le SIVOM gère aussi les temps périscolaires avant et après la classe ainsi que le mercredi après-midi et les vacances scolaires.

Les enfants sont accueillis dès 7h30 sur les écoles par des animateurs diplômés et peuvent rester jusqu'à 18h30. La pause méridienne d'une durée de 2h leur permet de se restaurer mais aussi de faire des activités variées grâce aux compétences des animateurs mais aussi grâce à l'intervention de plusieurs associations : Amstramgram, initiation à la voix et au rythme, travail sur l'image et le son....

L'accueil périscolaire en quelques chiffres:

	Matin	Midi	Soir
Ecole maternelle (108 enfants inscrits)	14 à 17	80 à 85	40
Ecole élémentaire (149 enfants inscrits)	26 à 33	133 à 139	54 à 58

ALSH

Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires une moyenne de 60 enfants est accueillie dans les locaux de l'école élémentaire spécialement aménagés pour l'accueil des plus petits mais aussi des plus grands.

Des camps de plusieurs jours sont aussi proposés aux familles (février et été).

Le budget 2016 du SIVOM : 26 salariés

Total	Fonctionnement	Investissement	Total
	1 037 000	109 000	1 146 000
Dont...			
Part animation	365 000	22 000	387 000
Part école	442 000	84 000	526 000
Part cantine	525 000	0	525 000

Les familles participent financièrement à l'animation et à la cantine qui leur est en partie facturée à hauteur des montants ci-dessous.

	Animation		Restauration	
Part payée par les familles	190 000	50%	83 000	16%
Part payée par le SIVOM	93 000	25%	442 000	84%
Subvention CAF	100 000	26%	0	0

L'école étant gratuite, le SIVOM prend en charge l'intégralité des coûts soit : 2 050€ par enfant scolarisé par an.

Nouvelle sectorisation

Les élèves de 6° sont accueillis au collège Forain François Verdier de Léguevin.

Le 20 janvier dernier, l'Académie de Toulouse a pris un arrêté de sectorisation pour la répartition des élèves de notre secteur passant au lycée. Les élèves de seconde seront accueillis au nouveau lycée de Pibrac.

« Printemps des aînés »

2016

Le samedi 11 juin 2016, le Centre Communal d'Action Sociale de Lasserre organisait le « Printemps des aînés », un repas musical animé par un duo de chanteurs. Le maire, Hervé SERNIGUET a accueilli les invités avec un discours de bienvenue. Ce fut l'occasion pour lui de féliciter et remercier de sa présence la doyenne de l'assemblée, Anna, 96 ans. Toujours très active, elle confesse volontiers « je n'aime pas rester sans rien faire, j'ai besoin de m'occuper ». Quatre-vingts personnes étaient rassemblées à la salle du temps libre, dont Claudie et Mimi, deux amies d'enfance qui prennent plaisir à se retrouver lors de ce repas annuel. « C'est un moment privilégié de discussions entre amis, voisins ou simples connaissances. On se croise, on se dit bonjour mais on ne prend pas le temps de discuter. Ce repas est une parenthèse conviviale dans nos vies bien occupées », confient en chœur les deux amies.

2017

Cette année, il aura lieu le samedi 10 juin.

Le Centre Communal d'Action Sociale invite cordialement les habitant(e)s de Lasserre né(e)s en 1952 et avant ainsi que leur conjoint(e) à venir partager un repas convivial et musical à 12 heures à la salle du temps libre. Une invitation personnelle leur sera envoyée prochainement.

Un oubli étant toujours possible et si cette invitation vous concerne, n'hésitez pas à le faire savoir auprès de la mairie ou du CCAS.

N'oubliez pas de réserver votre place avant le 28 mai
au 05 61 86 61 46 ou à ccas.lasserre@orange.fr

Un bac de collecte de piles usagées est à votre disposition en mairie !

La société COREPILE met en effet à disposition un bac qu'un collecteur spécialisé vient retirer. Les bacs sont ainsi transportés sur un centre de regroupement. Les piles et accumulateurs sont ensuite triés puis envoyés dans un centre de recyclage agréé (constitution de camion complet en amont de ce transport). Ce geste participe ainsi à la préservation de ressources naturelles des métaux précieux qui composent les piles (zinc, manganèse, cadmium, ...), la diminution du volume des ordures ménagères, et celle des risques éventuels de pollution (lorsque les piles sont jetées dans la nature).

Que deviennent les piles une fois recyclées ? Une pile ou un accu est essentiellement constitué de métaux qui seront récupérés après leur traitement par un procédé de fusion à 1500°C. Pour une tonne de piles alcalines par exemple, on récupère :

- 350 kg de ferromanganèse qui sera utilisé pour des dents de pelleteuses, des couverts,
- 280 kg de zinc utilisé par exemple pour couvrir les toits des immeubles,
- 190 kg d'acier revendu dans l'industrie automobile.

Les 180 kg restants sont composés d'eau qui s'évapore, de papiers et plastiques qui sont brûlés lors du process.

« Un traitement environnemental efficace de fin de vie des produits, au moindre coût et dans les meilleures conditions techniques »

**Pour tout savoir sur la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs : www.corepile.fr
Pour les contacter : Tel 0 820 802 820 (prix d'un appel local) ou corepile@corepile.fr**

Message sur le traitement des eaux (le SMEA)

« Gouverner c'est prévoir » dit le dicton populaire et il faut rajouter « mais prévoir que ce qui est prévisible. »

Notre corps est fait de 65 à 68% d'eau et tous les jours nous ouvrons plusieurs fois les robinets pour de nombreuses raisons.

L'eau de nos robinets est le résultat de l'association de toutes les actions de toutes les mairies de la Save et du Giroux qui ont permis la création d'une usine de traitement de l'eau, de l'assainissement et de l'entretien des canalisations de livraison à nos domiciles.

Notre consommation d'eau ne fait qu'augmenter et la population de la région augmente, tant est si bien que d'ici 10 ans la population de notre région aura fait un bond de 20 000 personnes rien que pour les vallées de la Save et du Giroux.

Il est apparu nécessaire d'augmenter la production d'eau de 750 mètres cube heure à 1 500. L'usine de traitement de l'eau va donc subir une augmentation de matériels de filtration et de traitement des eaux. Il a été nécessaire d'acheter de nouvelles gravières où l'eau a déjà subi une filtration naturelle.

Si nous avons ce luxe d'avoir de l'eau dans nos maisons, il faut s'en réjouir et même si nous pensons que cela est naturel, ayons de la gratitude.

DONC ... NE GASPILLONS PAS L'EAU.



Se signaler c'est ne pas rester isolé



Plan canicule 2017

La mairie de Lasserre renouvelle son Plan communal canicule pour l'année 2017
(du 1er juin au 31 août).

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie de Lasserre ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale ; vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Rappel : CCAS – tél. : 05 61 86 56 49 – courriel : ccas.lasserre@orange.fr



Novembre 2016, le CCAS a mis en valeur les différences

Les 25, 26 et 27 novembre 2016, le Centre Communal d'Action Sociale de Lasserre a organisé des journées sur le thème du handicap et des différences à la salle du temps libre. Au vernissage de l'exposition, après le discours de

bienvenue d'Hervé SERNIGUET, le maire de la commune et président du CCAS, Michel GENIBREL, le secrétaire général adjoint de l'Association des Jeunes Handicapés, a mis en valeur cette manifestation annuelle qui suscite de nouveaux participants et contribue à donner tout son sens à une société inclusive.



Des patients du CATTP de Colomiers ont exprimé leur ressenti : « L'art de chacun est infini. L'enthousiasme du public efface tous nos doutes. L'artiste revit de voir son œuvre ainsi exposée. » Fabienne MAUGARD, éducatrice au foyer de vie Eole de Plaisance-du-Touch, a expliqué le projet de l'atelier d'arts créatifs qui a permis un accompagnement au changement de lieu de vie et d'accueil des résidents. Ce projet s'est concrétisé par une exposition d'art brut.

Cette opération sur les différences a été un succès grâce à la collaboration du CATTP des Arènes de Toulouse, des écoles maternelle et élémentaire du Sivom de la vallée de la Save, du foyer de vie Saint-Médard, de l'IME Saint Jean, des ateliers de peinture d'Eliane Fantini, de l'association Reflet 31, des peintres Jeanne COLOMIES et Hortense LUSCANS et du Centre social de la vallée de la Save.

Le CCAS remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces journées, le Foyer rural de Lasserre-Pradère et sa section « cinéma » pour la projection du film « Un homme à la hauteur » le vendredi soir, ainsi que les sections « Jeux de société », « La Serre Créative » et l'atelier de l'artiste-peintre Eliane FANTINI pour les animations du dimanche après-midi.



La Serre Créative

Déjà 3 ans que La Serre Créative vous propose ses rendez-vous "loisirs créatifs", et ceci tout au long de l'année :

- marché créatif, et l'année prochaine, le **dimanche 12 novembre 2017**,
- atelier de Noël pour les enfants,
- collaboration avec les "jardins partagés" (atelier sur le thème de la nature),
- sans oublier les rencontres mensuelles autour du tricot et activités manuelles.



Que vous ayez 4 ans ou 90 ans, soucieux d'apprendre ou de développer une technique créative, de partager votre savoir, d'apporter vos idées, d'aider à la mise en œuvre d'une manifestation, ou tout simplement de partager un moment convivial, n'hésitez pas à nous rejoindre : l'équipe de La Serre Créative sera toujours ravie de vous accueillir, vous informer et vous remercier d'ors et déjà de l'intérêt que vous lui portez.

Pour tout renseignement : lasserrecreative@gmail.com
06.88.24.29.73 - 06.71.58.24.91

Message de la Commission Voirie

Pour l'année 2017, la CCST réalisera les travaux voirie suivants:

- rehaussement de la voirie chemin d'En Pelat,
- reprise de la voirie impasse d'En Pelat,
- profilage rives et enduits chemin St Jean, chemin Monbrun, chemin du Rémoulin (*) centre bourg,
- renforcement rue Etienne Rossat.

(*) *1ère partie: de la voie ferrée au stop de la RD42
2ème partie prévue pour 2018 (de la voie ferrée vers le chemin de la Carrerasse)*

Des travaux de pontage de fissures et enrobés projetés (nid de poule) seront réalisés sur toute la commune.



Coup de pouce

Notre opération **COUP DE POUCE AUX ENTREPRENEURS DE LASSERRE** se poursuit et nous intégrons dans ce cadre la présentation de **Patrick MERENCIANO**.

Bienvenue !



Installé sur Lasserre depuis un an avec sa petite famille recomposée, Patrick est en marche pour lancer sa microentreprise. Ca y est, les formalités administratives sont en voie d'être finalisées ! Et c'est une bonne chose !

Ses compétences clés sont la pose de portails automatiques, la domotique, les travaux de peinture en intérieur & extérieur, la petite maçonnerie et la pose de parquet.

Son parcours professionnel n'est pas très éloigné de tout cela puisqu'il a déjà travaillé en tant que logisticien chez un commissionnaire en douanes et transport sur Blagnac. Il possède également une solide expérience d'une dizaine d'années dans une entreprise qu'il avait créée et ayant pour activité principale la pose et la maintenance de portails automatiques avec contrôle d'accès.

Après un break, l'envie de se mettre à son compte le saisit de nouveau et c'est serein qu'il aborde ce nouveau virage. Il démarre seul et vient d'investir dans un véhicule utilitaire afin de sillonner les chantiers que professionnels et particuliers voudront lui confier.

La recherche d'un travail de qualité le taraude et il compte bien en faire sa signature, un véritable avantage concurrentiel.

Nous lui souhaitons bonne chance et espérons que ces lignes l'aideront à remplir son futur carnet de commandes.

Pour le joindre : 06 29 68 26 14 Mail : Patrick.merenciano@sfr.fr

Graines de talents

C'est avec joie (...et, soyons honnêtes, une certaine fierté !), que l'Echo de la Boumbouride 2017 tient à soutenir deux jeunes Lasserrois qui viennent briser bien des clichés.

Corentin et Timothé s'inscrivent avec classe dans la catégorie des déterminés, courageux, curieux, ingénieux, généreux, ayant le goût de grands challenges et des défis ! La suite ci-dessous ...

Corentin

Le vendredi 10 mars, la chaîne TF1 diffusait le premier épisode de l'émission KOH-LANTA. Nous découvrons alors la présence de Corentin dont les parents habitent Lasserre ; Corentin est natif de Lasserre et est installé à L'Isle-Jourdain depuis deux ans. Pour la petite histoire, ce soir-là, c'était aussi l'occasion, de réunir sa grand-mère (résidente du Castéra), sa cousine Delphine, le conjoint de cette dernière et leurs enfants, un autre cousin, son oncle Hervé et son épouse, des voisins, derrière le petit écran de la maison familiale à Lasserre. Bref, une belle équipe. Finalement, rien de changeait vraiment puisque les membres de cette grande famille avaient déjà pour habitude de regarder cette émission ensemble, sauf que cette fois-là, un des leurs passait de l'autre côté de l'écran.

Revenons-en à notre jeu télévisé. Les épisodes ont été tournés fin 2016 au Cambodge. Le jeu met en scène 3 tribus (des jaunes, des rouges, et pour la 1ère fois cette année, des bleus) dont les combats et les stratégies amènent les groupes à éliminer au fur et à mesure des épreuves un de leurs aventuriers.

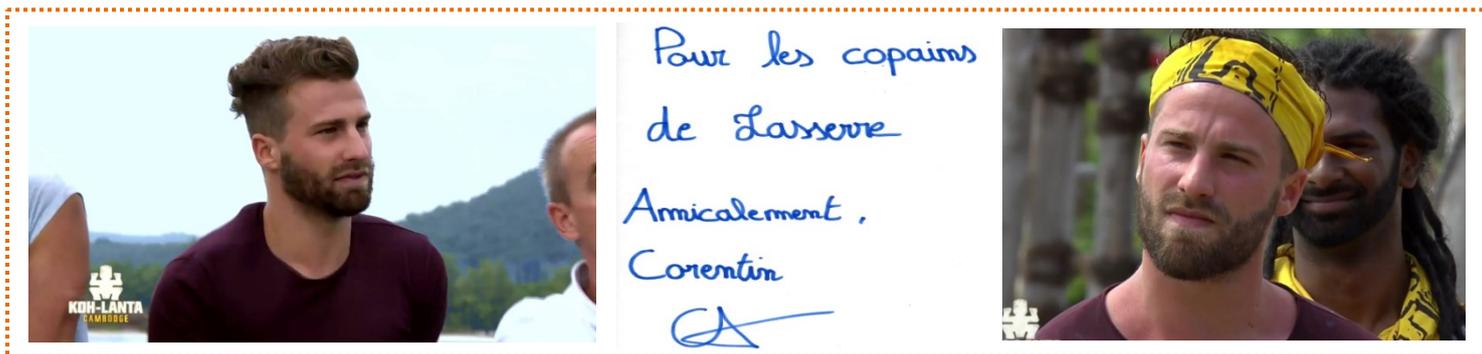
Le casting s'est déroulé en 2016 sur une période de 5 mois. Près de 30 000 candidats se présentaient alors. Puis, en septembre, Corentin a reçu la confirmation : il était sélectionné et partait dès le mois d'octobre. Un défi pour ce jeune homme qui reconnaît qu'au départ, il n'était pas « aventurier » dans l'âme. Construire une cabane, pour lui, c'est une étape en soi. Les activités sportives, par contre, lui paraissent, au début du moins, tout à fait franchissables (il joue au foot depuis l'âge de 5 ans), même si porter un sac de 70 kilos sur les épaules pendant plusieurs minutes (comme nous avons pu le constater dans l'épisode du 18 mars 2017) n'est pas une tâche si facile !

Quand Corentin parle des difficultés qui marquent cette aventure, il mentionne en premier lieu le manque de nourriture, puis le manque de sommeil & le manque des siens. Mais Corentin parle également et aisément des liens qu'il a pu tisser avec certains aventuriers avec qui il reste en contact.

Alors que nous bouclons cet Echo, l'issue de cette aventure est méconnue du grand-public. Corentin garde précieusement le secret et nous donne rendez-vous en juin pour assister à la finale du jeu.



EXTRAIT 11min 51s, le 10/03/2017 à 23:19
Epreuve d'immunité – Le puzzle de la pieuvre



Timothé

Timothé vit à Lasserre, a 15 ans et est scolarisé en classe de seconde au lycée international de Colomiers. Il envisage de se diriger vers une branche scientifique. Jusque-là, rien d'extraordinaire. On note juste qu'il se balade partout avec un rubik's cube dans son sac ou dans ses poches. Rien d'inquiétant !

Mais voilà, Timothé est un passionné qui, concours après concours, améliore ses temps de résolution de rubik's cube, menant ces mêmes résolutions à deux mains, une main ou ... à l'aveugle.



L'histoire démarre fin 2015. Il trouve dans la maison familiale un « vieux » rubik's cube (entendre par là un cube de 3 « lignes » et 3 « colonnes », soit un « 3x3 », des années 80/90 ayant appartenu à sa mère). Ce rubik's cube « tourne mal » et Timothé ne parvient pas à le terminer. Il consulte Internet et découvre des tutoriels, des conseils méthodologiques mais aussi une communauté de passionnés de ce casse-tête géométrique. Il investit dans un 3x3 « nouvelle technologie ». Les axes tournent plus facilement et donc plus vite. Timothé est mordu et poursuit ses acquisitions de cubes 4x4, 5x5, 6x6 et 7x7 et de formes différentes (Mégaminx, Skewb, Pyraminx...).

Fin 2015, Timothé découvre qu'il existe des championnats et s'inscrit au championnat de France qui se déroule en mai 2016 à Toulouse. Le concours est réservé aux ressortissants français (des Suisses et des Espagnols concourent en « hors classement »). Timothé élargit son réseau.

En novembre 2016, il participe à un concours à Andorre-la-Vieille et s'inscrit pour la première fois à la catégorie de résolution à une seule main. En mars 2017, lors d'un championnat d'une centaine de personnes à Barcelone, il participe pour la première fois à la catégorie de plusieurs rubik's cubes à l'aveugle (entendre par là que le temps de mémorisation des faces des deux cubes est inclus dans le temps total). Timothé relève ce défi en douze minutes.

(Le temps d'inspection de 15 secondes est pour les catégories qui ne sont pas à l'aveugle)

Pour monter sur un podium (un podium par catégorie) est pris en compte le temps moyen de 3 passages sur 5 (Le meilleur temps et le temps le moins performant n'étant pas pris en compte, seulement 3 temps sur 5 sont conservés. La note finale de chaque candidat correspond à la moyenne de ces 3 temps). A Barcelone, Timothé remporte 2 podiums (en Pyraminx et Skewb).

Il n'existe pas de fédération proprement dite autour de cette activité (« amusement »). C'est la WCA (World Cube Association <https://www.worldcubeassociation.org/about>) qui centralise les informations et regroupe les temps et les records des participants en concours. De par ses excellents résultats, Timothé est qualifié à participer au championnat du monde qui se déroulera en juillet prochain à Paris sur 4 jours (un millier de participants). Comme il n'est pas obligatoire de concourir sur l'ensemble des catégories (Cela tombe bien, Timothé n'est pas intéressé par les catégories de résolution avec ses pieds), Timothé participera à 7 catégories sur les 18 en liste.

Pour l'heure, son record, enregistré à Barcelone, est de 10 secondes 28'' dans le cadre de la résolution d'un 3x3. Mais au-delà de ces records et compétitions, Timothé garde les pieds sur terre et partage son temps et sa compétence avec sa famille et ses amis.

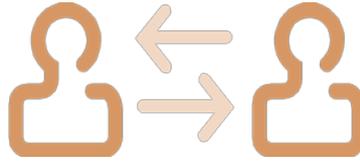
Dans cet élan, Timothé nous explique (en commentaires et en images) la résolution du classique 3x3 par la classique construction de la « croix » sur une première face avant de terminer sur la face opposée.

5 étapes majeures :

1	2	3	4	5
Faire une croix (face blanche)	Maintenir la face blanche et exécuter une première « couronne » (sur la photo la « ligne » orange en couronne), ceci avec les 4 autres couleurs (toutes sauf la couleur jaune)	Sans détériorer le résultat de l'étape 2, terminer l'exécution de la deuxième « couronne » (sur la photo les « lignes » rouges et bleues)	Sans détériorer le résultat de l'étape 3, exécuter la face opposée (couleur jaune)	Terminer le rubik's cube 
				

Timothé a mis en place une application où il partage ses résultats et ceux de ses amis. Il nous confie son adresse-mail si vous souhaitez le contacter, le soutenir ou échanger avec lui sur ce sujet : timoring@orange.fr.

Partage d'Infos



Nous tenons à vous faire partager ce joli témoignage d'une famille expatriée de Lasserre vers Hambourg. Des lignes plaisantes qui font du bien !

Message du 11/03/17 11:38

Objet : Article

Notre histoire lasserroise a commencé en janvier 2007 avec l'acquisition d'une maison ancienne sur le plateau. Nos premières années à Lasserre furent riches en événements avec l'arrivée de notre fille en 2008 et de notre fils en 2010, accompagnés de travaux d'aménagement et avec, en ce qui me concerne, un projet de changement de carrière. Alors que nous rentrions tout juste dans une phase un peu plus calme, nous nous sommes vus nous envoler pour une expatriation à Hambourg en juillet 2014!

Ces 3 dernières années se sont alors réorientées vers la découverte d'une nouvelle langue, une nouvelle culture et une toute autre routine!!



Les enfants sont inscrits à l'école française de Hambourg et profitent de nombreuses activités extra-scolaires.

Nous avons choisi de vivre à mi-chemin entre Airbus et l'école. L'école commence tôt et nous quittons la maison à 7h15. Elle termine à 13h15 mais les enfants ont la possibilité depuis l'année dernière de rester pour des activités diverses et variées jusqu'à 16h. Ceci m'a donc permis de travailler quelques heures et mettre en pratique avec des élèves de l'école française, ce nouveau métier dont je venais tout juste d'être qualifiée avant notre départ.

Nous rentrons à Lasserre 2 fois par an et nous sommes toujours très heureux d'y retrouver nos petits et grands amis!! Nous voudrions toujours voir tout le monde mais malheureusement, nous devons souvent nous contenter de nouvelles par personnes interposées!

Nous en profitons pour prendre aussi des nouvelles du village avec ce qu'il y a de nouveau, ce qui a changé, les projets à venir....

Entre temps, il m'arrive de consulter le site de la mairie notamment pour prendre connaissance des publications municipales. Je profite aussi du diaporama de photos qui me rappellent des moments précieux comme le baptême de notre aînée à l'église du village.

Tout ceci nous permet ainsi d'entretenir ce lien qui nous est cher avec notre vie lasserroise en attendant ce jour où nous rentrerons chez nous!

Etat Civil 2016/2017 *Informations non exhaustives (*)*

Félicitations aux heureux parents de

Lana MAJSTRUK, née le 28/04/2016,
Fanny MARTIN, née le 10/05/2016,
Gabriel JOLIBOIS, né le 04/07/2016,
Yoan BONZOM, né le 07/07/2016,
Aliénor BARBAZANGES, née le 16/11/2016,
Marceau MATHIE, né le 23/11/2016,
Léna MOLINELLO, née le 22/12/2016,
Vincent BROWN, né le 8/03/2017,
Adaline DANGLA née, le 20/03/2017.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles de

Emile FERRADOU, décédé le 09/07/2016,
Jean-Paul WAROQUIER, décédé le 04/10/2016,
Alain LAFOSSE, décédé le 08/01/2017,
Odette MICHEL, décédée le 12/01/2017.

(*) Conformément aux directives de la CNIL, Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, dans le cadre de la communication par les mairies des données contenues dans les registres d'état civil vers les administrés, les informations doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation & d'un accord écrit des familles avant une diffusion. Dans cet ECHO figurent l'ensemble des actes de naissance enregistrés entre la parution du dernier ECHO (mai 2016) et l'actuelle période de bouclage (avril 2017). Par contre, ne figurent pas les actes de décès et de mariages (sur la même période que celle mentionnée ci-dessous) pour lesquels le secrétariat de la mairie de Lasserre a enregistré un souhait de non parution formulé par les familles.

L'enregistrement par écrit des souhaits des familles sur les actes de naissance, mariage et décès étant difficile à obtenir, (mise en place d'une base de données dédiée, appels téléphoniques, visites et/ou échanges de messages, obtention d'un écrit par les familles dans des délais impartis, ceci par mail ou par un passage en mairie, ...), nous vous proposons, afin de soulager nos services, que tous ces actes paraissent (parution dans l'ECHO par défaut donc) ; cependant, si les familles expriment un souhait de non parution, nos services respecteront leurs directives. Nous espérons vivement que cette mesure vous conviendra.

Amélioration continue : faits majeurs sur notre site internet depuis la parution de notre dernier ECHO



<http://www.mairie-lasserre31.fr>

- Deux nouvelles sous-rubriques ont été créées sur la page ECOLE dans le chapitre ENFANCE JEUNESSE : juste après les MENUS CANTINE se trouvent désormais le « COIN DES PARENTS » qui rassemble les conseils d'école (classement par année scolaire) et la « FCPE » qui présente là ses publications (gazette, Sivom, ...),
- De nouveaux diaporamas dans « LASSERRE EN IMAGES », dans la rubrique VIVRE A LASSERRE, ont été téléchargés (Hommage à François VERDIER-FORAIN en forêt de Bouconne le 29 janvier 2017, exposition Regards sur les différences des 25, 26 et 27 novembre, Marché créatif et vide-atelier le 13 novembre 2016, cérémonie du 11 novembre, le vide-grenier le 24 juillet 2016, la fête du village et des associations le XX Août 2016, la fête du printemps aux jardins partagés le 20 mars 2016, ...),
- Les FESTIVITES (chapitre EVENEMENTS & ASSOS) présentent désormais 3 sous-rubriques qui permettent d'identifier plus clairement et rapidement les services permanents, les événements ponctuels et les événements autour de Lasserre.

Beaucoup de mises à jour ont été réalisées sur la base de retours et souhaits d'amélioration du site formulés par vous, chers administrés. Merci de l'intérêt que vous portez au site de la mairie.

Quelques rappels



Le bruit

Faire du bruit sur la commune est interdit, de jour comme de nuit. Cependant, l'arrêté préfectoral du 23 Juillet 1996 précise que :

Les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide de matériel et outillage à moteur peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : Fête de la musique, Fête Nationale du 14 Juillet, Jour de l'an, Fête locale et manifestations culturelles autorisées sur la commune.

Déchetterie

Les horaires des déchetteries les plus proches /

GRENADE

Route de St CEZERT

du lundi au samedi 9h à 11h50 / 14h à 18h,
et le dimanche de 9h à 11h50 - 13h à 18h,
fermée le Mardi et les jours fériés,
05 61 82 35 03

CORNEBARRIEU

Route d'Aussonne

du lundi au vendredi de 10h à 11h50 / 13h30 à 18h,
samedi et dimanche de 10h à 18h,
fermée le Jeudi et les jours fériés
05 61 85 89 73

COLOMIERS

Chemin de la Ménude

du lundi au dimanche de 8h30 à 18h30,
fermée le Mardi et les jours fériés
05 61 78 09 99

CADOURS

Route de Puységur

du vendredi au samedi de 9h à 11h30,
puis de de 13h à 17h30,
dimanche de 14h à 16h30
fermée du lundi au jeudi inclus et les jours fériés
05 34 52 92 15



Horaires de la Mairie

Le secrétariat sera fermé le vendredi 26 et le samedi 27 mai 2017

Cet été, les horaires demeurent inchangés :

fermée au public le lundi sauf sur rendez-vous,
puis ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
ainsi que les 2ème et 4ème samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie Tél : 05 61 86 61 46 courriel : mairie.lasserre2@wanadoo.fr



Agenda 2017

samedi 10 juin
mercredi 21 juin
vendredi 7 juillet
dimanche 23 juillet
samedi 2 septembre
dimanche 1 octobre
samedi 14 octobre
samedi 4 novembre
dimanche 12 novembre
les 24, 25 et 26 novembre
dimanche 10 décembre

« Printemps des aînés »,
Fête de la musique,
Un village un chemin, balade au clair de lune,
Vide-greniers,
Fête du village & des assos,
Kermesse du 3ème âge,
Randonnée des châtaignes (cyclo),
Le Vert Luisant (rando VTT nocturne),
Marché créatif et Vide-ateliers,
« Regards vers les différences »,
Goûter de Noël et spectacle offert par le foyer rural.

Lasserre en images

L'équipe de la commission Communication & Information recueille avec plaisir les clichés que vous pouvez être amenés à prendre dans le village. Ces clichés permettent d'illustrer les publications municipales et le site internet de la mairie. Bonne navigation sur :

<http://www.mairie-lasserre31.fr/fr/vivre-a-lasserre/lasserre-en-image.html>

2017_Carnaval dans les rues du village



20170401_163305.jpg

2016_Regard vers les différences 25/26/27 Novembre



5 Atelier pour les enfants.jpg

2017_Hommage à François VERDIER-FORAIN en forêt de Bouconne (29/01/2017)



2016_Marché créatif et vide-ateliers (Novembre)



2016_Cérémonie du 11 Novembre



2. Gerbe des communes de Lasserre & Pradère.jpg

2016_Vide Grenier



Prochain rendez-vous autour d'un Flash Info, d'un Flash EXPRESS et/ou sur le site internet de la mairie de Lasserre
<http://www.mairie-lasserre31.fr>

Mairie de Lasserre Tél : 05-61-86-61-46 courriel: mairie.lasserre2@wanadoo.fr